

Documents pour discussion
Assemblée générale du CCVQ du 27 octobre 2004

3 Rapports de travail en appui aux discussions :

- A- La mission, les orientations et les interventions du CCVQ**
- B- Les communications**
- C- Le recrutement et le financement**

A- Rapport de travail sur la mission, les orientations et les interventions du CCVQ

Le CCVQ déjà trente ans : un regard sur le passé, le présent et les perspectives d'avenir, 12 octobre 2004¹

I- ÉTAT DE SITUATION

Son origine et sa nature

Le Comité fut formé en 1975 en réaction à la prolifération de développements désordonnés dont fut affligé le Vieux-Québec au cours des années 1960 puis 1970, qui entraîna l'exode d'une partie importante de ses résidants ainsi que la disparition de commerces et de services de proximité.

Les fondateurs souhaitaient notamment contrer la prolifération des bars et des irritants y étant associés. La participation fléchit cependant au tournant de 1980, puis cessa tout à fait en 1982, emportée par les effets d'un contexte économique défavorable et de fortes tendances ayant pour effet d'expulser les fonctions résidentielles des centres-villes pour y installer davantage de fonctions commerciales et administratives et y augmenter l'utilisation de l'automobile.

La population du Vieux-Québec a de ce fait fondu de près de la moitié entre 1961 et 1981, passant de 10 300h à 4 100h. Heureusement, par la suite, la tendance s'est inversée. La population a légèrement augmenté entre 1981 et 1996 (4 600h). Cette croissance est essentiellement due à la construction de nouveaux logements dans le Vieux-Québec/Basse-Ville.

À la suite de l'inscription de l'arrondissement historique de Québec à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, un regain d'intérêt se manifesta chez des résidants qui présentèrent un mémoire à la Ville de Québec en mai 1987, dans le cadre de l'élaboration de son Plan directeur d'aménagement et de développement. Le Comité des citoyens fut relancé en mai 1988 et profita de ce nouvel élan pour élargir ses objectifs. Il devenait le chien de garde de la pérennité du Vieux-Québec dans son intégrité, en particulier au regard de sa fonction résidentielle et de son cadre de vie.

En même temps, le Vieux-Québec tombait de plus en plus dans la mire de l'industrie touristique. Les maisons du Vieux-Québec succombaient une à une. L'industrie muséale et festive, étroitement associée au tourisme, se mettait de la partie et gagnait aussi des pieds carrés. Les autocars touristiques envahissaient le Vieux-Québec, notre Km² patrimonial. La circulation automobile se faisait de plus en plus lourde. Les espaces publics devenaient des scènes gérées par l'administration municipale.

Le Comité de citoyens du Vieux-Québec œuvre depuis sans relâche et inscrit ses stratégies et actions dans la lancée de 1987 tout en exerçant une vigile active sur les dossiers de nuisance liés aux débits de boissons et aux événements festifs. Cette action engagée repose toujours sur le bénévolat ardent de quelques personnes qui se sont fait aussi les porteurs d'une vision et d'une continuité citoyenne dans le temps.

Récemment, la création de la nouvelle ville métropolitaine de Québec a chambardé les instances de gouvernance et les mécanismes de consultation et de participation des citoyens à la chose municipale. Un autre enjeu en émerge : le maintien des acquis, des gains et des façons d'influencer l'action municipale, dont la création d'un conseil de quartier en lieu et place du comité consultatif de l'arrondissement de la Cité.

¹ Ce texte a été rédigé à partir de différents textes produits par des membres du CCVQ au cours des années. Vous y retrouverez plusieurs extraits intégraux.

Ce nouveau contexte commande que le CCVQ revoie sa façon d'influencer les élus municipaux, tant à l'instance centrale qu'à celle de l'arrondissement. Je continue de croire que la création d'un conseil de quartier ne pourrait que prolonger l'action du CCVQ, qui continuerait d'exister, et assurer l'influence d'une masse critique de citoyens résidants propre à faire contrepoids à l'influence omniprésente et grandissante des commerçants et des acteurs de l'industrie touristique.

Sa mission

En vertu des lettres patentes accordées par l'Inspecteur général des Institutions financières, le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) a pour objectifs « de **protéger et de mettre en valeur l'arrondissement historique du Vieux-Québec, inscrit en 1985 à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la perspective d'un ensemble urbain vivant et habité, en veillant notamment aux conditions de la fonction résidentielle dans son intégration ou sa cohabitation aux autres fonctions qui animent et caractérisent cet ensemble** ».

La mission du CCVQ s'inscrit dans une perspective de pérennité, de planification urbaine et de participation des citoyens aux processus décisionnels structurant leur quotidien et leur milieu de vie.

Ses objectifs et buts

Afin de mener à bien sa mission, le CCVQ retient, comme axes d'actions prioritaires, de :

- susciter chez les résidants, particuliers et institutions, la fierté d'habiter le Vieux-Québec et aviver la conscience de leur responsabilité à l'égard de cette part de l'héritage national et du patrimoine mondial;
- informer et sensibiliser les résidants du Vieux-Québec à l'égard des transformations de leur quartier;
- promouvoir la qualité de la vie dans le Vieux-Québec, veiller à la préservation et à l'aménagement de ses constituants naturels et bâtis, participer aux décisions relatives au développement du quartier;
- favoriser la vie de quartier dans le Vieux-Québec ;
- accepter l'adhésion de toute personne ou groupement qui souscrit aux orientations du CCVQ et qui l'appuie dans la poursuite de ses objectifs (membre ami ou gouverneur).

Cette toile de fond est encore d'actualité en 2004 et constitue la base de l'action citoyenne du CCVQ. Elle s'appuie en premier lieu sur l'idée qu'un citoyen non-informé ne peut pas participer aux démarches et aux décisions structurant son milieu de vie. En second lieu, le citoyen doit être associé à tout projet prévu dans son quartier dès sa conception. L'information et l'accès aux documents servant à la décision sont des incontournables. Il s'agit de redonner au citoyen le contrôle sur son environnement. Il faut inverser la tendance individuelle à régler les problèmes de quotidienneté et de qualité de vie, souvent en quittant tout bonnement le Vieux-Québec.

La consultation sur les projets de construction ou de réhabilitation, les programmes et les règlements de zonage et leurs modifications doit être réelle et participative et permettre de changer les choses, de les orienter en vue qu'elles répondent aux préoccupations des citoyens. La consultation publique ne devrait pas être une opération marketing comme on le voit souvent aujourd'hui. Les alliances promoteurs-administrations municipales n'associent souvent les citoyens qu'en fin de processus avec peu de marge de manœuvre pour changer, remettre en question ou réorienter un projet. On réduit ainsi l'action citoyenne à la gestion des nuisances par des mesures de mitigations.

Enfin, l'action citoyenne du CCVQ s'inscrit aussi dans la perspective de rejoindre les citoyens dans leur foyer, de susciter leur mobilisation en vue de nouer des relations de solidarité et de tisser une vraie vie de quartier. La prédominance des relations spécialisées et fonctionnelles qui prévalent dans le Vieux-Québec isole les citoyens. Si les relations de parenté et de voisinage existent dans certains secteurs du Vieux-Québec, elles sont quasi inexistantes à l'échelle du quartier. Ce régime relationnel qui favorise l'anonymat

et l'individualisme représente une contrainte à la circulation de l'information et à la mobilisation. Il constitue aussi un défi pour maintenir une base populaire qui légitime l'action du CCVQ. Dans cette optique de mobilisation, l'action publique est privilégiée puisqu'elle permet en même temps d'informer, de sensibiliser et de joindre les résidants. L'idée aussi de travailler par secteur dans des opérations concrètes d'intervention s'inscrit dans la même logique. Les mobilisations les plus importantes de l'histoire du CCVQ s'expliquent en grande partie par l'information et la sensibilisation par rapport à des phénomènes, des menaces ou des changements à venir à l'échelle de la rue et du quotidien.

L'atteinte de ces objectifs implique que le CCVQ soit un interlocuteur valable, sérieux et solide auprès des administrations municipales et gouvernementales et des citoyens en général. Conséquemment, le CCVQ doit être à l'écoute des citoyens désirant lui faire part de leurs préoccupations, inquiétudes ou problèmes. Il doit aussi pouvoir étayer ses revendications et ses demandes auprès des autorités municipales en allant au-delà des perceptions et des positions de principe. Le CCVQ doit devenir un acteur incontournable pour tout projet se réalisant dans le Vieux-Québec.

Toutefois, le CCVQ a perdu de son influence et de sa crédibilité. Il n'est plus systématiquement consulté sur tout ce qui se passe dans le quartier; au mieux l'est-il après que la décision soit prise et qu'il y ait peu de chance de la modifier. Bien que la porte lui soit ouverte sur divers comités, le CCVQ se trouve systématiquement minoritaire, noyé dans un milieu commerçant et touristique, obligé de participer à des rencontres dont l'horaire ne tient pas compte du bénévolat des membres, parfois paralysé par l'action partisane de certains administrateurs parfois enclins à passer l'éponge sur l'inaction des élus, affaibli dans son influence notamment par la baisse de son membership.

SON FONCTIONNEMENT, SES STRATÉGIES D'ACTION

Les membres

Les membres de la corporation se divisent en trois catégories: les membres actifs, les membres honoraires et les membres amis.

Pour être admise comme membre actif, une personne doit résider dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec ou être propriétaire d'un immeuble résidentiel situé dans cet arrondissement.

Une personne physique ou morale peut être admise comme membre honoraire ou membre ami de la corporation.

En 2004, la majorité des membres sont des membres actifs; on en compte environ 90. Bon an mal an, le membership oscille entre 60 et 140 personnes, dépendamment des dossiers, de l'actualité et du niveau d'information. Le CCVQ compte peu de membres honoraires et amis. Ceux-ci étaient plus nombreux à l'époque de la renaissance du Comité de citoyens en 1987 et de l'existence d'une permanence.

L'assemblée générale

Réunie une fois par année, l'assemblée générale institue l'écoute et l'examen des besoins. Ces assemblées doivent être aussi ouvertes aux résidants qui ne sont pas membres.

L'assemblée évalue la pertinence d'agir et décide des activités à conduire, en fixant les priorités, compte-tenu des intérêts généraux et de la disponibilité des membres désireux de s'engager. Elle débat et, le cas échéant, entérine toute proposition soumise à son attention par le conseil d'administration.

L'assemblée approuve les règlements généraux du CCVQ et, si le besoin s'en faisait sentir, le règlement d'emprunt.

Des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires peuvent aussi être tenues. Depuis huit ans, il y a eu que deux assemblées spéciales, l'une sur les incidences de la réorganisation municipale et l'autre sur le stationnement et la piétonisation.

Le Conseil d'administration

Les administrateurs sont au nombre de dix et forment le conseil. Ils sont élus par l'assemblée générale des membres pour un mandat de deux ans. Cinq administrateurs sont élus les années paires et les cinq autres les impaires.

Depuis quelques années, un siège est généralement occupé par le président du Comité de citoyens du Vieux-Port-Notre-Dame-des-Victoires.

Le CA est responsable de l'animation du CCVQ. Il en définit le plan d'action et les moyens de mise en œuvre. Il est redevable devant l'assemblée générale qui peut lui confier des mandats particuliers qu'il doit mettre en application.

Le président du conseil d'administration devient le porte-parole du CCVQ. Cela évite les déclarations à l'emporte-pièce, les prises de position contradictoires, les pièges et assure une certaine continuité et la constance. Le président peut déléguer cette responsabilité. Il doit s'assurer de bons rapports avec la presse. Selon le cas, la diffusion d'un communiqué facilite la reprise de la déclaration faite, telle que formulée.

Le CCVQ occupe un siège au comité consultatif Vieux-Québec/CapBlanc/Colline parlementaire ainsi qu'un siège à la Commission de la Place Royale. Lorsque nécessaire, le CCVQ tente d'obtenir des appuis ou de créer des alliances avec d'autres comités de citoyens ou groupes d'acteurs intéressés par le Vieux-Québec.

Groupes de travail : dossiers actifs, diffusion des positions et sensibilisation

En conformité avec les orientations de l'assemblée des membres, il est loisible au Conseil d'administration d'établir des groupes de travail permanents ou temporaires afin de l'aider dans la réalisation de sa mission et ses mandats.

Afin que les actions du CCVQ soient bien inscrites dans la perspective des axes dont il est doté et des objectifs et buts qu'il poursuit, le CCVQ a, de façon assez continue et systématique, présenté des visions, des priorités, des plans d'action, des projets de mandats ou encore des projets de résolution, lors d'assemblées générales ou spéciales.

Ces visions, orientations, points de vue ou prises de position sont généralement acheminés à l'administration municipale par lettre (résolution de l'assemblée), lors d'une consultation ou d'une rencontre de travail ou encore par voie de mémoires ou de communiqués. Ils sont aussi diffusés auprès des citoyens, généralement sous forme d'un bulletin d'information destiné aux membres et faisant le point sur les dossiers en cours (MiniMot), d'un journal publié traitant des dossiers d'importance et laissant la parole aux citoyens désireux de partager leur expérience de vie (MursMurs) et, depuis peu, par le biais d'un site web. Ces documents servent de bases au conseil d'administration pour intervenir

publiquement ou faire les pressions et suivis nécessaires auprès des administrations ou organismes intéressés.

La préparation de mémoires est un incontournable dans les mécanismes de consultation ou de participation citoyenne et aussi pour appuyer un lobby. Toutefois, le CCVQ a comme philosophie de ne pas faire le travail pour lequel les fonctionnaires municipaux sont payés. La ligne de conduite adoptée consiste à demander aux autorités de produire un document afin que le CCVQ soit consulté sur celui-ci. Des échanges au préalable, à l'étape de la conception, facilitent la prise en compte des besoins et des préoccupations des citoyens. Remarquons que cette consultation préalable a été variable dans le temps et, surtout, en fonction du conseiller du quartier, M. Marier ayant été celui qui nous a le plus consulté.

Par ailleurs, afin de palier aux difficultés de mobilisation et de base populaire et de donner une légitimité à son action, le CCVQ a effectué des enquêtes auprès des résidants en 1990 et en 2000.

Tous les documents et les lettres rédigés constituent la mémoire et la base d'action du CCVQ dans le temps. La continuité et la transmission de ce savoir aux nouveaux membres du conseil d'administration constitue un enjeu stratégique en vue de maintenir la crédibilité et la légitimité du CCVQ et de son Conseil d'administration, voire de rendre son action plus efficace et de faire avancer et évoluer les dossiers et les interventions.

Au fil des années, il y a eu plusieurs groupes de travail mis sur pied et de mémoires rédigés. Ceux-ci ont traité des thèmes suivants dont la plupart sont encore actifs et commandent un suivi perpétuel soit pour améliorer les gains ou les maintenir :

- Circulation (transport lourd, de transit, livraison, calèches), stationnement, piétonisation, transport en commun
- Autocars touristiques, circuit-centre ville
- Habitation, aide à la rénovation, grands logements inoccupés aux étages, stratégie active d'accueil de nouveaux résidants et de développement d'un milieu de vie de qualité
- Hotel, hôtellerie illégale, bed and breakfast
- Amuseurs publics, scènes et événements festifs
- Environnement : nuisances, bruits, pollution
- Patrimoine : mise en valeur, tourisme, musée
- Services de proximité et commerces saisonniers
- Politique de consultation (conseil de quartier), information aux citoyens, participation
- Sécurité (sortie de bar, de spectacles)
- Famille et parc de l'esplanade
- Vie de quartier, profil socio-économique (enquêtes)
- Nouvelle ville
- Assurance
- Déneigement, Clôture à neige
- Imax, Pointe-à-Carcy et Terminal de croisière
- Autoroute dufferin-montmorency, boulevard René-Lévesque
- Place Royale

Financement

La cotisation suggérée pour devenir membre du CCVQ est de 20\$ annuellement, mais laissée à la discrétion de chacun. Depuis les dernières années, le membership a apporté des revenus annuels moyens de 1 600\$. Ces revenus permettent de couvrir les frais reliés à la production et à la diffusion du Mini-Mot. MursMurs est publié lorsque son financement est assuré par d'autres sources. Les dons et les

publi-reportages en lien avec les dossiers d'actualité ou de vie de quartier constituent les principales sources de financement. Nous avons eu pendant plusieurs années le soutien d'une compagnie d'assurance.

Le CCVQ peut aussi compter sur le soutien financier d'organismes, d'entreprises et d'amis qui désirent s'associer à l'action de mise en valeur du Vieux-Québec, joyau du patrimoine mondial.

II- BILAN ET PERSPECTIVES

Un premier regard sur les résultats atteints par rapport aux axes d'actions et cibles recherchées permet de mettre en lumière les constats suivants :

- Le CCVQ a atteint à travers les années une crédibilité et une certaine notoriété qui doivent s'entretenir et perdurer.
- Le CCVQ, en dépit d'un membership qui peut sembler faible, jouit d'une certaine légitimité qui s'est construite au fil des ans et qui s'appuie sur les enquêtes réalisées auprès des citoyens et sur les différents mémoires produits à travers les années.
- Des gains importants ont été faits en matière de stationnement, de consultation des citoyens, de réalisation d'un plan directeur pour le Vieux-Québec Basse-Ville, de mécanismes de suivi de l'action de la ville (rencontres de travail)
- Des batailles ont été gagnées : l'imax, la réglementation sur les couettes et café, le moratoire sur les restaurants, les vignettes de stationnement sur rue.
- D'autres perdues : Pointe-à-Carcy, terminal de croisières, le moratoire sur l'hôtellerie et l'absence d'une politique d'habitation pour le Vieux-Québec demandée depuis plusieurs années.
- D'autres restent à gagner même si certains gains peuvent avoir été faits: les autocars touristiques, la piétonisation, le circuit centre-ville, le bruit,
- D'autres avenues sont à renforcer ou à amorcer : circulation lourde, part équitable des sommes servant à la restauration ou à la rénovation des résidences du Vieux-Québec, l'agora du Vieux-Port (spectacles), les commerces saisonniers, les services de proximité, l'occupation des logements au-dessus des commerces, une politique d'habitation attirante pour le Vieux-Québec, un moratoire sur les hôtels, la prise en compte des préoccupations des résidents dans le développement touristique mercantile, une politique d'animation, un plan directeur du Vieux-Québec Haute-Ville, les effets de la spéculation immobilière étrangère sur la fonction résidentielle, les amuseurs publics et la gestion des événements.
- Le parachèvement de la Place Royale dans un concept privilégiant l'habitation et le concept d'un quartier habité et animé et non basé sur une approche de centre commercial..
- La continuité et la pérennité de l'action du CCVQ sont difficiles à maintenir et le CCVQ n'échappe pas aux problèmes souvent associés aux organismes de pression. On constate ainsi :
- Un essoufflement dans la mobilisation et l'engagement citoyen. Le renouvellement des membres au conseil d'administration n'est pas facile.
- Un problème de financement important pour garantir la publication du MursMurs. Celle-ci est de plus en plus aléatoire et cela a des répercussions sur l'information et la sensibilisation des résidents.
- La transmission du savoir et de l'expertise citoyenne développées au cours des années aux nouveaux membres est problématique et risque de faire stagner des dossiers, voire de recommencer ce qui a déjà été fait. Cela rend aussi difficile le renouvellement des représentants du CCVQ au comité consultatif et à la Commission de la Place Royale.

Par ailleurs, la création de la nouvelle ville modifie les règles du jeu de la gouvernance municipale et nécessite de discuter des façons de faire du CCVQ pour atteindre ses buts. Notre stratégie d'intervention est-elle toujours bonne? Doit-on changer des éléments ou ajouter d'autres outils dans notre plateau tels que le conseil de quartier? Doit-on faire davantage d'assemblée des membres et de comités de travail élargis sur des dossiers d'actualité? Devons-nous utiliser davantage les médias? Devons-nous travailler plus avec le palier administratif ou politique? Compte tenu du peu de ressources, devrions-nous mieux

prioriser nos interventions? Il apparaît clair qu'il serait opportun de revoir notre modus operandi et mieux organiser nos efforts.

Bien que l'action citoyenne se résume souvent à clamer haut et fort et à ne pas lâcher, une attitude de collaboration constructive peut donner des résultats et changer la vision que certains intervenants ont du CCVQ. Toutefois il faut rester vigilant, ne pas perdre la cible.

Visiblement, le CCVQ est une nécessité et il porte fruit. Les années à venir ne laissent cependant présager aucune accalmie : la dynamique urbaine, les tendances émergentes et les forces en présence - particulièrement celles prônant le développement économique sans égard aux résidents et au cadre de vie - commandent un CCVQ fort, présent et dynamique pour maintenir les gains acquis depuis 30 ans.

Le bilan général de notre action est positif. Des choses ont été faites. Cependant il reste beaucoup à faire. Par ailleurs, nous avons perdu des plumes ces dernières années : le dialogue avec la ville est quasi inexistant, la perte de précieuses ressources a causé des dommages, l'absence d'un porte-parole pour les médias et le manque d'orchestration de l'action de tous et chacun peuvent aussi être vus comme des éléments ayant affaibli le CCVQ.

Comment faire pour relever le défi de la mobilisation, du renouvellement du conseil d'administration et du financement. Peux-t-on changer des façons de faire, mettre de l'avant de nouvelles actions pour être plus fort et pour assurer la continuité?

Bien sur, le sentiment d'appartenance est un axe d'action. Quelle forme doit-il prendre? Qu'est-ce qui est le plus stratégique et prioritaire, compte tenu du peu de ressources et de mobilisation dont nous disposons? Faut-il faire mieux connaître la position du CCVQ et intervenir sur les bonnes plateformes? L'animation citoyenne? Utiliser davantage les médias? Plus d'échanges, voire musclés avec les politiciens?

Par ailleurs, y-a-t-il une stratégie à développer dans la nouvelle gouvernance municipale? Y a-t-il une association stratégique avec les acteurs et organisme ou institutions qui partagent nos positions?

III- ORIENTATIONS ET PRIORITÉS

Le conseil d'administration du CCVQ souhaite partager avec les membres ce portrait de la situation et les constats qui s'en dégagent et les questionnements qu'ils soulèvent en vue d'un échange et de la formulation de recommandations concernant la mission, la déclaration de principes et les objectifs du CCVQ et de proposer un nouveau modus operandi sur ses stratégies d'intervention ainsi que pour valider les priorités de l'année 2005.

D'emblée, le Conseil d'administration est convaincu de la nécessité et l'utilité du maintien du CCVQ dans sa mission, la déclaration de principe et les objectifs qui sous-tendent les actions du CCVQ depuis sa création , il y aura 30 ans en 2005.

Cependant vu la difficulté d'assurer une relève et de mobiliser les citoyens et le peu de ressources dont il dispose il apparaît important de prioriser et d'investir nos efforts là où on a le plus de chance d'avoir des impacts, de l'influence et d'obtenir des résultats.

Voilà le débat est ouvert, à vous d'exposer vos bilans, vos perceptions et votre vision.

Rapport présenté par le Conseil d'administration du CCVQ, le 12 octobre 2004.

B- Rapport de travail sur les communications

Avant-propos

Le contexte de renouvellement... (ou portrait de la situation actuelle)

- Le CCVQ traverse actuellement, à la veille de ses trente ans, une crise existentielle.
- Il entend se dépoussiérer, se remettre en question pour réagir positivement à cet état.
- Il aimerait accroître sa visibilité en faisant mieux connaître ses actions, ses réussites.
- Certains des moyens et/ou outils de communication actuels semblent dépassés, inefficaces ou simplement inintéressants.
- La présentation matérielle de ses deux bulletins aurait grand besoin de rajeunissement.
- L'écriture est toujours privilégiée au CCVQ, par rapport aux autres moyens de communication... Pourquoi ?
- Les ressources personnelles des membres, à l'intérieur et à l'extérieur du C.A., sont peut-être, à tous égards, sous-utilisées.
- Les ressources financières sont par ailleurs fort limitées.

Les points de vue

Avant d'en arriver à dégager quelques idées consensuelles, et dans le but d'alimenter la discussion sans trop de palabres, le groupe a pris connaissance, individuellement d'abord, puis collectivement, des réflexions écrites de chacun des participants sur l'avenir des communications au CCVQ.

Les points de vue exprimés se sont mis d'accord, de toute évidence, sur la nécessité de mieux rejoindre les membres, de les consulter plus souvent, d'intéresser davantage à nos préoccupations, les principaux intéressés que sont les résidants de ce quartier.

Cependant, les avis divergent parfois sur les moyens d'y parvenir: statu quo amélioré, dans un souci de continuité, ou exploration de nouvelles avenues, pour encore plus d'efficacité; cibles à prioriser ; actions plus ou moins concertées avec les autres acteurs du milieu.

Nos recommandations

Publication :

Nous le devons à nos membres ! **Un message ponctuel** doit leur parvenir régulièrement pour qu'ils soient informés de ce qui se dégage du dernier CA ainsi que des actions en cours au CCVQ. **Il aura comme objectifs d'alimenter l'intérêt pour « ce qui se passe dans le Vieux-Québec », de développer le sentiment d'appartenance des résidants et de haranguer les troupes au besoin.**

Ce bulletin s'adressera d'abord et avant tout aux membres, en règle ou privilégiés, et peut-être à quelques amis et alliés stratégiques, mais non pas systématiquement aux élus municipaux, à moins d'un moment particulier de concertation ou de lobbying.

Il s'agira d'un **outil de communication interne diffusé par le web** surtout, pour plus de 60 % de nos membres, la version écrite demeurant le second choix de distribution.

Cette publication s'appellera-t-elle *Mini Mot* ou *Murs Murs* ? Cela reste à voir, car même si un changement s'impose, nous croyons encore qu'un numéro spécial destiné à tous les résidents pourra, ou devra, si les ressources financières le permettent, être lancé au moins une fois l'an, sur Internet et sur papier, comme une présence hors-tout et un agent de crédibilité incomparable de notre organisme dans le quartier.

Internet :

Il faut donc impérativement que notre site Internet soit « revampé », bien construit, d'une qualité graphique assurée, avec peut-être un intranet comme lien sécurisé et, pourquoi pas, un accès facile à d'autres sites.

Bien entendu, un membre compétent en informatique devra s'en occuper régulièrement. Car non seulement notre ou nos publications passeront d'abord par ce moyen des plus économiques, mais nos mémoires et communiqués y tiendront une place choisie et accessible.

Médias :

Intermédiaires incontournables, les médias sont souvent nos alliés. Des conférences de presse seront organisées sur une base régulière et un porte-parole de notre organisme, bien préparé, au courant de tous les dossiers, demeurera prêt à nous représenter. Ce sera nécessairement le ou la présidente du CCVQ, ou un autre membre du C.A. délégué par ce dernier ou cette dernière.

Projets :

Un guide de survie intra muros, une chronique régulière dans un hebdo local (sur la base de travail de notre site web), des séminaires sur des questions d'actualité, sans oublier le 30^e anniversaire à souligner, voilà les projets qui mériteront d'être encouragés, développés et réalisés dans un proche avenir.

Actualisation :

Les ressources du membership seront davantage exploitées, dans une incessante concertation avec le milieu et des échanges ponctuels avec les décideurs, commerçants, opérateurs touristiques, etc.

Dans cette foulée, nous pourrions donner un nouveau nom à notre bulletin, par exemple *Vivre ensemble*, un mot d'ordre qui résume bien l'approche globale de nos communications.

Conclusion

La majorité des participants à ce groupe de travail optent pour un bulletin unique dont le principal objectif sera de soutenir l'intérêt des membres, de les mobiliser. Comment ces derniers voient-ils les communications dans le CCVQ ? Préféreraient-ils des forums, des séminaires, des rencontres avec d'autres groupes ? Il faudra se résoudre à recueillir des avis, demeurer ouverts à de nouvelles propositions, briser l'isolement et l'élitisme.

Rapport présenté par le Conseil d'administration du CCVQ, le 12 octobre 2004.

C- Rapport de travail sur le recrutement et le financement

COMITÉ DE RECRUTEMENT ET DE FINANCEMENT

RECRUTEMENT

Contexte

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a connu, au cours de son histoire – 30 ans presque- des hauts et des bas dans le nombre de membres..... Lorsque des dossiers 'chauds' étaient d'actualité, les participants étaient nombreux et les cotisations remplissaient les caisses. En 2003-2004, nous défendons encore des causes qui tiennent à cœur la majorité des résidants : autobus, bruit, camions lourds, amuseurs publics – mais les gains sont très lents à venir et peut-être que certains pensent que nous ne nous démenons pas assez. Pourtant.....

Aussi, il convient de repenser le membership : il faut se moderniser peut-être....

Donc, après un brassage d'idée assez efficace, notre a surtout retenu les idées suivantes:

- soit recruter 300 membres à 20 \$ annuellement par sollicitation ou autre;
- soit tous les résidants du Vieux-Québec deviennent automatiquement membres GRATUITEMENT et ce, durant 2 ans et en incitant un bon nombre à verser une cotisation quelconque...
- ou structurer une équipe de 50 personnes qui recruterait chacune 10 membres, avec cotisation minimale

Dans tous les cas, la publicité par le biais d'Internet (site web et hyperliens) est retenue comme une action à mettre de l'avant

Cependant, les idées suivantes ont aussi été discutées : date de renouvellement fixe (comme le 1^{er} janvier ou le 30 juin); contacter tous les propriétaires, qu'ils soient résidants ou non.

FINANCEMENT :

Eh oui ! Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a connu des années fastes où les dons affluaient- ou presque – Par exemple, quand Hydro-Québec faisait des trous partout pour réparer les lignes souterraines, nous avions 5000 \$ par année et le Château Frontenac y allait aussi d'une bonne contribution lorsqu'il a fait son agrandissement...On a eu plusieurs années la contribution d'une compagnie d'assurance pour produire le MursMurs. Aujourd'hui les mécènes se font plus rares et il faut penser à d'autres moyens de financement.

Le comité privilégie les moyens de financement suivants en tenant pour acquis que les principaux coûts sont pour la communication :

- activités de financement, surtout l'encan annuel;
- cotisation des membres – payer le secrétariat et le téléphone;
- solliciter un plus grand nombre de donateurs;
- attribuer des prix – comme une fin de semaine au Château Frontenac, pour chaque 20\$ cotisé.

Rapport présenté par le Conseil d'administration du CCVQ, le 12 octobre 2004.